



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES

AFC de VERSAILLES

Chers adhérents,

L'AFC de Versailles organise sa **Bourse aux vêtements de Printemps** du 12 au 16 mars 2018 au centre Ozanam 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles. (parking assuré).

La Bourse aux vêtements de Printemps est ouverte à tous.

Nous acceptons les vêtements hommes, femmes, enfants, dont les vêtements de grossesse, les chaussures, le matériel de puériculture et les accessoires (chapeaux, cravates, ceintures, foulards et maroquinerie).

ATTENTION !

Vous devrez obligatoirement enregistrer en ligne sur Internet les articles que vous souhaitez mettre en vente dans la limite de 40 articles.

Les dépôts sont réservés aux adhérents des AFC des Yvelines. Devant l'affluence nous limitons à **180 déposants.**

L'AFC se réserve le droit de refuser tout article troué, usé, taché ou non en rapport avec la saison. Nous vous invitons, dans la mesure du possible à apporter des affaires pliées pour une optimisation du rangement et donc une meilleure vente.

ORGANISATION DE LA BOURSE AUX VÊTEMENTS :

dépôt : **lundi 12 mars** de 9h à 19h

vente : **mardi 13 mars** de 9h à **21h**

mercredi 14 mars de 9h à 12h puis soldes à 50 % de 13h à 19h.

vendredi 16 mars : récupération des invendus de 8h30 à 12h

L'inscription se fait en 4 étapes.

1^{ère} phase : enregistrement en ligne

Avant de les déposer, vos articles devront être obligatoirement enregistrés en ligne avant la clôture des inscriptions sur le site **<http://www.afcdeversailles.org/braderie>**.

Les prix sont laissés à votre libre arbitre, restants dans un esprit de service et d'entraide.

Vous pourrez enregistrer vos articles du mercredi 14 février à midi jusqu'au dimanche 11 mars à minuit. Après il sera trop tard pour ajouter ou déposer une nouvelle liste.

Tous les articles seront **soldés à 50 %** à partir du mercredi 14 mars 2018 à 13 heures.

Toute liste non étiquetée à l'arrivée au centre Ozanam, sera refusée.

2^e phase : étiquetage des articles :

Une fois vos articles enregistrés sur le site **<http://www.afcdeversailles.org/braderie>** vous **imprimerez votre liste d'articles en deux exemplaires :**

- l'un que vous apporterez lors du dépôt,
- l'autre imprimé sur un papier épais type bristol ou plastifiée que vous découperez et fixerez **solidement** à l'aide d'un lien (bolduc ou ficelle de cuisine ; exceptionnellement une épingle à nourrice peut être utilisée s'il n'y a pas d'autre solution).

Pour les chaussures merci de faire une seconde étiquette manuscrite et de la fixer avec du scotch sous la chaussure s'il n'y a ni bride ni lacets.

Toute liste dont les vêtements ne seront pas étiquetés à l'arrivée au centre Ozanam, sera refusée.

3° phase : dépôt des articles :

Il est impératif de déposer vos articles uniquement le **lundi 12 mars de 9h à 19h** au centre Ozanam, lieu de la vente.

Merci de préparer une enveloppe timbrée à votre adresse afin que l'AFC de Versailles puisse vous envoyer votre chèque.

Si vous ne souhaitez pas reprendre vos invendus vous devrez le signaler au moment du dépôt.

Rappel : le jour du dépôt ne seront pris que les articles qui auront été préalablement enregistrés sur le site.

Pour vos dépôts nous vous proposons des créneaux horaires à respecter dans la mesure de vos possibilités afin d'écourter le temps d'attente.

9h00	listes	GU000 à GU015
9h30	listes	HN100 à HN115
10h00	listes	KV200 à KV215
10h30	listes	LS300 à LS315
11h00	listes	MP400 à MP415
11h30	listes	OC500 à OC515
14h00	listes	GU016 à GU030
14h30	listes	HN116 à HN130
15h00	listes	KV216 à KV230
15h30	listes	LS316 à LS330
16h00	listes	MP416 à MP430
16h30	listes	OC516 à OC530

4° phase : retour des invendus

Vous devrez impérativement récupérer vos articles invendus le **vendredi 16 mars** au même endroit **de 8h30 à 12h00 très précises**.

Tout sac non récupéré à midi sera donné aussitôt à l'association ANAK.

Cette bourse est entièrement bénévole.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'un objet déposé.

Tout article vendu ne sera ni repris ni échangé.

Il sera retenu 20 % sur les ventes au profit de familles soutenues par les AFC.

PS : nous recherchons des bonnes volontés (voitures et bras) pour le transport et l'installation du matériel le dimanche 11/03 après-midi et le jeudi 15/03 après-midi pour le rangement, le transport et le stockage du matériel.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter Catherine de Berny au 06 61 87 50 75 et pour toute question technique sur Internet joindre Jean-Marie Castex au 06 12 18 78 42.